



Extrait du procès-verbal du Conseil communal de Goumoëns
Séance du jeudi 8 décembre 2022
Sous la Présidence de M. Philippe Duperrex

Préavis municipal no 07/2022 – Budget 2023

Le Conseil communal de Goumoëns

- Vu le préavis municipal n° 07/2022 du 14 novembre 2022 et ses annexes ;
- Vu le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. **D'adopter** le budget de fonctionnement pour l'exercice 2023

Pour le Bureau du Conseil communal de Goumoëns

Le Président :

Philippe Duperrex



La Secrétaire :

Cindy Grize

Goumoëns, le 8 décembre 2022